

Guide Conducteur

Découvrez toutes les informations utiles sur vos services et vos avantages Conducteur.



LeasePlan

What's next?

BIENVENUE CHEZ LEASEPLAN FRANCE !

Vous venez de prendre possession de votre nouveau véhicule. Ce livret vous guidera pour gérer au mieux les étapes de la vie de votre véhicule telles que l'assistance, l'entretien, les changements de pneumatiques, les sinistres, la restitution...

Nous vous invitons également à découvrir **My LeasePlan**, notre solution conçue pour servir votre mobilité. **My LeasePlan**, c'est en effet un ensemble de services offerts à chacun de nos conducteurs et qui vont bien au-delà de la simple gestion du véhicule...

Activez sans plus attendre votre compte **My LeasePlan**, grâce à l'email que vous avez reçu, ou demandez votre accès à <https://my.leaseplan.com/fr-fr/my/request-account/>

Vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ? Contactez-nous au

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 4**

Avec **My LeasePlan**, emportez avec vous tous vos services, partout et toujours !

Service Relation Conducteurs

274, avenue Napoléon Bonaparte

92562 Rueil-Malmaison Cedex

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 / Le vendredi de 8h30 à 17h30

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 4**

www.myleaseplan.fr

SOMMAIRE

Assistance Véhicule de remplacement	4
Entretien - Réparation	5
Pneumatiques	6
Couverture Sinistres - Accidents	7
Carburant	8
Votre contrat arrive à terme ?	9
Restitution du véhicule	10

ASSISTANCE

Si vous bénéficiez de cette prestation, en cas de panne mécanique ou d'accident immobilisant le véhicule, **appelez LeasePlan Assistance au**



0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 1**

LeasePlan Assistance fera le nécessaire pour dépanner ou remorquer votre véhicule et vous permettre de continuer votre déplacement en accord avec les options retenues par votre société.

En cas d'immobilisation sur autoroute, appelez de la borne d'urgence la plus proche. Un dépanneur secteur agréé sera missionné. Dès que le dépanneur est sur place, contactez alors **LeasePlan Assistance** pour la prise en charge de l'ensemble des opérations.

VÉHICULE DE REMPLACEMENT

En cas d'immobilisation et en accord avec les options retenues par votre société, nos Chargés de Relation Conducteurs pourront mettre à votre disposition, sous 2 jours, un véhicule de remplacement auprès de nos réseaux agréés.

Contactez-nous au

- Suite à entretien

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 2** puis **tapez 3**

- Suite à un sinistre

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 3** puis **tapez 3**

ENTRETIEN RÉPARATION

LeasePlan met à votre disposition une solution multi-canal accessible **24h/24, 7j/7** pour faciliter la prise de RDV entretien.



Grâce à notre réseau de partenaires sélectionnés, nous disposons partout en France de créneaux prioritaires réservés pour l'entretien de votre voiture.

Pour réserver votre rendez-vous entretien/réparation et bénéficier d'un créneau sous 3 jours ouvrés, vous pouvez, au choix :

- > Vous rendre sur votre compte **My LeasePlan**
- > Utiliser le booking en ligne :
<https://booking.leaseplan.com>
- > Contacter le **Service Relation Conducteurs** au numéro suivant :

0 825 743 742

Service 0,15 €/appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 2**

Le Jour du RDV, vous bénéficierez d'un accueil prioritaire en cas de forte affluence. Et les pièces du véhicule seront déjà commandées pour l'intervention de nos professionnels.

Prise de rdv sur
My LeasePlan



PNEUMATIQUES

Si vous bénéficiez de cette prestation, toute intervention relative aux pneumatiques devra être réalisée dans les réseaux agréés **LeasePlan France** dont les coordonnées sont disponibles sur My LeasePlan ou en contactant le Service Relation Conducteurs au

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 4**

N.B. : *Pensez à vérifier régulièrement l'état de vos pneumatiques.*

Partenaires
disponibles sur
My LeasePlan

COUVERTURE SINISTRES - ACCIDENTS



1. Si votre véhicule est assuré par **LeasePlan France** :

Déclarez-nous votre sinistre sous

48 h depuis votre espace conducteur **My LeasePlan** ou auprès du Service Relation Conducteurs :

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 3** puis **tapez 1**

Une fois les accords donnés par LeasePlan, vous êtes autonome et devrez prendre rendez-vous pour le devis photo puis pour la réparation avec le garage communiqué lors de votre déclaration de sinistre.

En cas d'une quelconque difficulté pendant la réparation de votre véhicule, n'hésitez pas à nous contacter au

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 3** puis **tapez 2**

2. Si votre véhicule n'est pas assuré par **LeasePlan France**, vous devez contacter votre assureur. Prévenez **LeasePlan France** de tout accident grave nécessitant des travaux importants sur le véhicule.

ATTENTION :

Ne prenez jamais livraison d'un véhicule sans avoir la preuve qu'il est couvert par une assurance. L'attestation et la vignette sont obligatoires.



CARBURANT

Si vous bénéficiez de cette prestation, vous disposez d'une **Travel Card LeasePlan France** contremarquée par l'un des pétroliers avec lesquels nous avons des accords. Cette Travel Card Carburant doit être gérée comme une carte bancaire : ne laissez pas le numéro de code avec la carte.

En cas de perte ou de vol, faites immédiatement opposition :

- depuis votre espace conducteur **My LeasePlan**
- ou par téléphone au

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Accès rapide : **tapez 4** puis **tapez 1**

- ou en envoyant un email à
serviceconducteurs@leaseplan.fr

Les informations suivantes devront être précisées :

- **Vos coordonnées complètes**
- **Immatriculation du véhicule**
- **Motif : perte / vol**

Disponible sur
My LeasePlan



VOTRE CONTRAT ARRIVE À TERME ?

Conservez votre voiture ou restituez-là.
Le choix vous appartient !

Vous avez du mal à vous séparer de votre véhicule ou vous connaissez un proche, un ami ou un collègue intéressé ?

Cette personne ou vous-même pouvez racheter directement votre voiture à titre personnel et ainsi profiter d'avantages exclusifs :

- **Rachat prioritaire**
- **Garantie de 12 mois à partir de la date d'achat**
- **Prix compétitif**
- **Historique entretien connu**
- **Formules de financement personnalisées**

Comment faire ?

Avec l'accord de votre gestionnaire de parc, il vous suffit de remplir le formulaire disponible depuis votre espace My LeasePlan ou sur notre site leaseplan.fr, rubrique **Conducteurs - Rachetez votre voiture.**

Disponible sur
My LeasePlan

RESTITUTION



Pour restituer votre véhicule, il est indispensable de prendre rendez-vous :

- Soit auprès du garage qui vous livrera le ou les prochain(s) véhicule(s)
- Soit auprès d'un garage partenaire, dont la liste est disponible en contactant le **Service Relation Conducteurs** au

0 825 743 742

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

A cette occasion, le garage remplira une fiche de restitution en votre présence, que vous cosignerez avec lui.

Ce document doit être complété avec exactitude. Il attestera du transfert de responsabilité du véhicule. Le véhicule sera ensuite contrôlé par un organisme indépendant de LeasePlan.

Cet examen fera foi pour établir les éventuels frais de dépréciation.

Les documents suivants doivent être envoyés immédiatement par email à restitution-expertise@leaseplan.fr

- **La fiche de restitution du véhicule dûment complétée contradictoirement avec le garage et signée :**
 - > Toutes les cases doivent être complétées de manière lisible
 - > Le lieu de stockage pour enlèvement doit être précisé
- **La copie du certificat d'immatriculation pour les véhicules immatriculés à partir du 1^{er} janvier 2011**
- **Tous les documents administratifs relatifs à la conformité du véhicule**

ATTENTION :

- **Les 2 jeux de clés ainsi que tous les éléments livrés avec le véhicule neuf** (manuel d'utilisation du véhicule, de la radio, du GPS ou de toute autre option, le carnet d'entretien du constructeur, etc.) **doivent rester dans le véhicule. À défaut le client s'expose à une facturation.**
- Si votre véhicule est équipé de pneus 4 saisons, vous pouvez le restituer en l'état.
- Toutes les cartes accreditives (entretien & carburant) doivent être détruites.
- Le boîtier de télépéage (si souscrit auprès de LeasePlan) ainsi que l'original du certificat d'immatriculation (le cas échéant) doivent être renvoyés à l'adresse suivante :

**LeasePlan France, Service Restitution
274 avenue Napoléon Bonaparte
92562 Rueil-Malmaison Cedex**

LeasePlan

L'éco-conduite permet de réduire la consommation de carburant, de limiter l'émission de gaz à effet de serre, responsable du réchauffement climatique, et de diminuer le risque d'accident.

Devenir un éco-conducteur, c'est facile !

7 gestes simples pour adopter une éco-conduite

- 1** Passez les rapports de la boîte de vitesses plus tôt (entre 2000 et 2500 trs/min)
- 2** Gardez une vitesse constante
- 3** Ralentissez en douceur
- 4** Anticipez les embouteillages en planifiant vos trajets
- 5** Evitez les déplacements courts en voiture
- 6** Vérifiez régulièrement la pression des pneus
- 7** Respectez les plans d'entretien de votre véhicule

LeasePlan France S.A.S.

274, avenue Napoléon Bonaparte - 92562 Rueil-Malmaison Cedex

Tél : +33 1 56 84 10 10 - Fax : +33 1 56 84 11 11

information@leaseplan.fr

leaseplan.fr